



INTERCO VOSGES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Les News de la semaine 29

ATSEM

Le rapport sur les ATSEM devrait être rendu fin juillet.

Le rapport sur les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), réalisé par l'Inspection générale de l'administration (IGA) et l'Inspection générale de l'Education nationale (IGEN) suite à une lettre de mission du 14 mars 2017, devrait être remis au ministre de l'Action et des Comptes publics à la fin du mois de juillet. Après une première rencontre le 29 mars, la réunion du 6 juillet dernier entre la Direction générale des collectivités locales (DGCL), les représentants des employeurs et des syndicats du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) et les inspections générales a permis l'avancée de plusieurs revendications en faveur d'une plus grande reconnaissance du métier d'Atsem. Les enjeux identifiés par la mission IGA/IGEN sont le maintien d'une polyvalence des fonctions et une meilleure prise en compte de l'accompagnement éducatif. Parmi les points les plus importants ressortant de ce rapport d'étape, -qui s'est lui-même appuyé sur le rapport du CSFPT du 2 février 2017-, figurent la réécriture de l'article 2 du statut particulier du cadre d'emploi d'Atsem en vue d'une clarification des missions ainsi que deux pistes d'évolution de carrière : l'accès au cadre d'emploi d'animateur territorial (catégorie B, filière animation) par un concours interne spécial, ou à celui d'agent de maîtrise (catégorie C, filière technique) par les concours interne, externe et la promotion interne avec la création d'une spécialité Atsem.

La DGCL propose, en outre, un protocole entre l'AMF et les ministères concernés afin de préciser « les responsabilités du maire et de l'Education nationale en matière de santé au travail, de pénibilité, de temps de travail, de temps de réunion et de formation ». Cela répond à ce que souhaite l'AMF qui demande une clarification de l'exercice de cette double hiérarchie. Les questions des conditions de travail, de la pénibilité et des outils de prévention, et de la formation ont aussi été au coeur des échanges.

Si les organisations syndicales sont dans l'ensemble satisfaites de ces avancées, leur revendication sur le taux d'encadrement -une Atsem par classe- demeure soutenue. Elles vont également redoubler de vigilance dans le cadre du retour à la semaine des quatre jours, qui impactera, selon elles, le temps de travail des Atsem.

Lors de son audition par l'IGA et de l'IGEN, l'AMF avait défendu le fait qu'elle ne souhaite aucune modification de l'article 2 du décret portant sur le statut des Atsem, ni des normes actuelles d'encadrement, indiquant qu'elle était cependant « favorable à une amélioration des conditions managériales de ces personnels ».

De son côté, Philippe Laurent, président du CSFPT, s'est félicité le 10 juillet à l'occasion du Conseil commun de la fonction publique (CCFP), d'un « bel exemple de co-production, ou de production coordonnée entre l'Etat et le CSFPT » concernant la réflexion engagée sur le métier d'Atsem. De même, Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, en a fait une priorité en matière de ressources humaines lors de son discours devant le CCFP.

Toutefois, au vu du calendrier annoncé, les mesures adoptées ne pourront être appliquées à la prochaine rentrée scolaire.

DROIT DE DECONNEXION

Comme beaucoup, vous vous apprêtez certainement à partir en vacances, peut-être êtes-vous même déjà en congés, mais pour tous se pose la sempiternelle la question : vais-je garder un oeil sur le boulot ?

Car le smartphone, ainsi que la fin des frais de roaming en Europe, sont autant de tentations pour "checker" ses mails, voire y répondre et donc... travailler.

Un sondage mené par Qapa.fr auprès de à plus de 4,5 millions de Français (par emailing) montre une certaine disparité entre hommes et femmes, ces dernières étant visiblement plus enclines à faire une vraie coupure.

Ainsi, 78% des femmes "parviennent à décrocher" contre 56% des hommes. 65% des femmes déclarent même se déconnecter totalement contre seulement 34% des hommes.

29% des femmes indiquent néanmoins qu'elles "risquent" de travailler pendant leurs vacances contre 51% des hommes.

Partisans de la déconnexion ou pas, 53% des femmes et 69% des hommes interrogés considèrent que leur travail prend plus de place qu'avant pendant leurs vacances mais 76% des femmes et 67% des hommes estime que le smartphone n'est pas responsable de ce lien renforcé... Pourtant, c'est bien cette connectivité active en toute heure et en tout lieux qui nous pousse à ne pas couper le cordon...

A lire : Tribune - [Droit à la déconnexion : peut-on se libérer des mails ?](#)

TRAVAIL

Baisse de la productivité du travail. Quels liens avec les transformations du marché du travail et quelles conséquences ?

Voilà une question qui intéresse beaucoup les syndicalistes et tous ceux qui analysent les évolutions du marché du travail alors que se profile à l'horizon une réforme du travail en France. L'étude menée pour le CEET (Centre d'études sur l'emploi et le travail) par Philippe Askenazy, CNRS et Christine Erhel, Université Paris 1, à partir de plusieurs recherches internationales, analyse le rôle des comportements et politiques d'emploi dans l'évolution de la productivité du travail en temps de crise mais aussi à plus long terme. Or, cette productivité a nettement ralenti dans la plupart des pays de l'OCDE depuis la crise de 2008.

Pour lire la totalité de l'article, clique sur le lien suivant :

http://www.clesdusocial.com/baisse-de-la-productivite-du-travail-quels-liens-avec-les-transformations-du-marche-du-travail-et-consequences?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=productivite_en_baisse&utm_term=2017-07-19

RETRAITE

Baromètre Préfon : 64 % des agents territoriaux se disent inquiets pour leur retraite.

Les fonctionnaires se disent mal informés et inquiets pour leur future retraite, révèle le dernier baromètre de la Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique (Préfon). Selon elle, le gouvernement se doit de "rapidement clarifier" ses intentions en la matière.

TRES HAUT DEBIT

Face à "l'impatience numérique" de nos concitoyens, le gouvernement entend faire du très haut débit une priorité absolue, il s'agit donc de tenir l'objectif d'un accès THD pour tous en 2022, tel que le plan initié il y a 8 ans le prévoit.

Pour autant, de nombreux débats agitent aujourd'hui le secteur : répartition des déploiements dans certaines zones, domination d'Orange, question du mix technologique... Et alors que la date fatidique approche, le gouvernement (précisément Edouard Philippe, Premier ministre, Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'Etat chargé du Numérique et Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires) a tenu à exercer une amicale pression sur les opérateurs en les convoquant vendredi dernier.

L'idée était de faire un point sur les déploiements et surtout de mettre en place les leviers pour accélérer. A l'issue de cette réunion de travail, "le gouvernement a demandé aux opérateurs d'accélérer le déploiement des réseaux fixe et mobile et de définir une feuille de route détaillée dès septembre permettant d'atteindre l'objectif fixé par le gouvernement".

Le mot important dans ce communiqué est "mobile". Le gouvernement entend que les opérateurs accélèrent autour des technologies 4G comme alternative à la fibre dans les zones où elle mettra beaucoup de temps à arriver si elle arrive un jour. Selon une étude de l'Idate, en 2022, 20% des prises seraient associées à ces "autres technologies", un taux qui montera à 47% en zones d'initiative publique.

Le principe du "mix technologique" n'est pas nouveau, mais pragmatique, Maignon souhaite que ce relais soit plus rapidement mis en place pour calmer cette fameuse impatience.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'observatoire national de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) vient de sortir son « Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire ». Après 2009, 2012, 2014, c'est la quatrième édition, qui permet de mieux saisir les mutations du secteur. Bonne nouvelle, l'ouvrage, qui s'appuie sur de nombreuses statistiques, démontre que l'activité économique de l'ESS est en pleine croissance. Voici les chiffres les plus importants :

- L'ESS (économie sociale et solidaire) représente 8,8 % des entreprises, 10,5 % de l'emploi salarié (l'effectif total est de 337 2812) et 13,9 % de l'emploi privé.
- 83,5 % des établissements de l'ESS sont des associations (2014).
- La majorité des secteurs d'activités sont d'une part « réparations, recyclage et réemploi » et d'autres parts « services aux entreprises ».
- En 2014, 85 % des créations d'établissements de l'ESS sont des associations et la majorité de ces créations concerne tout ce qui tourne autour des « arts et spectacles », ainsi que l'« action sociale ».
- Les coopératives, Scop et scic, se portent bien. Elles rassemblent 51 500 salariés (+2% en 2015) et 45 milliards d'euros de chiffres d'affaires (soit + 3% en un an) selon la confédération générale des Scop. En un an, les Scop ont cru de 6 % contre 4 % pour l'ensemble des sociétés.
- D'après, l'enquête France Bénévolat- IFOP Crédit Mutuel et Recherches et solidarités, 13,2 millions le nombre de bénévoles travaillent au sein d'associations (+ 16,8 % par rapport à 2010). L'engagement est de plus en plus unique : tandis qu'en 2010 ils étaient 41 % à s'engager auprès de plusieurs associations, ils n'étaient plus que 37 % à soutenir une seule structure.
- 34,6 % des associatifs ont 65 ans et plus ; les 35-49 ans représentent, quant à eux, 23,3 %.
- 51 % des bénévoles sont des hommes (contre 48,7 % en 2016).
- Le principal groupement de métiers de l'ESS, est « aide à domicile, aide ménagère, travailleur familial » (8,1 % des postes – il y a 238 713).

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'ESS en cliquant sur le lien suivant : <http://www.up-inspirer.fr/31055-vrai-faux-savez-de-l-ess>

CODE DU TRAVAIL

Un petit rappel historique sur le code du travail : https://youtu.be/m7AX-8_nJUo

On est pas obligé de partager les opinions politiques de Danielle Simonnet, son rappel historique n'en est pas moins vrai...

Frédéric LEONET
Membre de la commission exécutive
Webmaster
Animateur de formations fédérales
07 82 26 68 56
www.cfdtintercovosges.fr

